

**Assemblée générale**Distr.: Générale
4 février 2004Français
Original: Anglais

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique****Propositions du Comité de coordination interinstitutions sur
les débris spatiaux concernant la réduction des débris
spatiaux: observations reçues des États membres du Comité
des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique****Note du Secrétariat*****Additif**

Table des matières

	<i>Page</i>
II. Réponses reçues des États membres.....	2
États-Unis d'Amérique	2

* Le présent document a été établi sur la base des réponses des États membres reçues après le 16 décembre 2003.



II. Réponses reçues des États membres*

États-Unis d'Amérique

[Original: Anglais]

1. Le représentant, au Comité de coordination interinstitutions sur les débris spatiaux, de l'Administration nationale de l'aéronautique et de l'espace (NASA) des États-Unis d'Amérique, était un fervent partisan des directives relatives à la réduction des débris spatiaux, que le Comité avait élaborées puis présentées au Sous-Comité scientifique et technique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, à sa quarantième session, en 2003.

2. Le Gouvernement des États-Unis approuve les directives relatives à la réduction des débris spatiaux du Comité de coordination interinstitutions sur les débris spatiaux et il a lui-même adopté des directives analogues en décembre 2000. Ces directives ont été appliquées par chacun des organismes publics des États-Unis, conformément à ses propres politiques et procédures. Le Département de la défense des États-Unis et la NASA, qui ont la responsabilité de la plupart des satellites publics du pays, ont depuis longtemps adhéré à la politique des États-Unis qui tend à réduire au minimum la création de débris orbitaux.

3. Le Gouvernement des États-Unis invite d'autres pays menant des activités spatiales à s'associer à lui en appliquant les directives relatives à la réduction des débris spatiaux du Comité de coordination interinstitutions sur les débris spatiaux dans le cadre de leurs activités spatiales, en conformité avec les objectifs de leurs missions et compte tenu des critères de rentabilité. Les États-Unis encourageront le Sous-Comité scientifique et technique à souscrire officiellement aux directives relatives à la réduction des débris spatiaux du Comité de coordination interinstitutions sur les débris spatiaux et à maintenir ses relations avec le Comité afin de se tenir au courant de l'évolution de la situation dans ce domaine. De l'avis du Gouvernement des États-Unis, l'application généralisée de ces directives par les États membres, dans les meilleurs délais possibles, permettra de réduire effectivement les risques créés par les débris orbitaux.

* Les réponses sont publiées telles qu'elles ont été reçues.